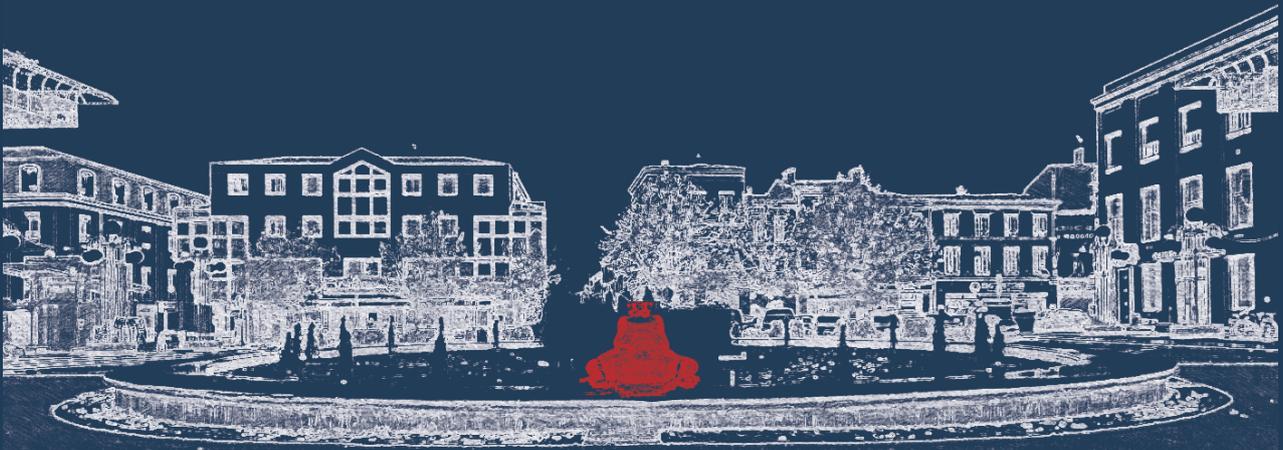


- Réaménagement - CLEMENCEAU, BOYÉ, PALAIS, DE GAULLE

Conseil participatif Clemenceau



Imaginons Marmande

POINT D'ÉTAPE

La ville de Marmande engage le réaménagement de la place Clemenceau et des rues Abel Boyé, du Palais et Charles de Gaulle.

L'objectif est de créer un lieu vivant, convivial. De proposer des aménagements qui invitent les passants à s'arrêter, se poser, des aménagements qui créent du flux. L'objectif est de mettre en valeur la vocation commerçante du quartier. Il s'agit de faire le lien avec les boulevards et la gare - futur pôle d'échange multimodal, avec la rue piétonne Toupinerie et le quartier du marché, avec la rue Léopold Faye artère commerçante récemment rénovée.

Ce futur aménagement doit également favoriser la création d'îlots de fraîcheurs.

Les 3 enjeux forts du projet :

- **Attractivité du centre-ville**
- **Participation citoyenne**
- **Transition écologique**

Pour réaliser ce projet, la ville fait appel à l'intelligence collective, et à la co-construction citoyenne, au travers d'ateliers participatifs. Cette démarche de co-conception citoyenne vise à répondre aux enjeux sociaux et environnementaux dont les usages sont au cœur de la réflexion du projet !

Lancement du Conseil participatif



▲ *Marmande – Conseil participatif décembre 2021 - Crédits : Seuil*

La ville de Marmande, a démarré le lancement de son projet «Réaménagement de la Place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boyé et Palais» lors d'une réunion publique le 13 septembre 2021. Cette réunion publique a permis de poser le cadre de la réflexion, les contraintes budgétaires et les échéances. Les travaux doivent démarrer avant mi-juin 2023.

Cette réunion a été l'occasion de présenter le conseil participatif, son rôle et son calendrier de travail.

Le conseil participatif, est constitué de 3 collèges :

- **Elus et techniciens ville et de l'agglomération**
13 membres
- **Experts et usagers professionnels**
13 membres
- **Habitants**
13 membres

Son rôle est de réfléchir, débattre, proposer, concevoir les futurs aménagements. Les propositions du conseil participatif viennent ainsi enrichir et éclairer le travail du Comité technique (réunissant agents techniciens ville et VGA) et le comité de pilotage (réunissant élu.es Ville et VGA). Cet ensemble Comité de pilotage, comité technique et Conseil participatif est piloté par la Mairie de Marmande. Pour cela la collectivité est accompagnée d'une assistance à maîtrise d'usage (A.M.U.) qui permet de mener une démarche globale de la programmation des aménagements à la réalisation du projet.

Démarche globale et choix d'aménagements qui seront validés en conseil municipal.

UNA ingénierie et le Cabinet SEUIL assurent l'assistance à maîtrise d'usage. Il porte dans leur ADN la conscience du rôle fondamental de l'utilisateur et on a cœur de remettre l'humain au centre du projet. Concevoir ensemble, pour concevoir durable. La création de la ville de demain, ne peut se faire sans l'accompagnement, le savoir-faire et les compétences des architectes et AMU (Assistance à Maîtrise d'Usage). Ils organisent et animent les ateliers participatifs. Ils prennent aussi part aux échanges et participent à la programmation du projet.



▲ *Marmande - Fontaine Place Clemenceau - Crédits : communication/mairie*

Les enjeux des ateliers participatifs

Chaque atelier du conseil participatif est animé par :

L'équipe projet mairie

- Michel Milhac, adjoint au maire en charge de la politique d'attractivité territoriale et patrimoniale
- Clémence Joya, cheffe de projet direction du développement
- Christian Sorin, adjoint au maire en charge du dialogue citoyen et de la démocratie participative
- Karine Dewilde, Directrice service citoyenneté

L'équipe du groupe Seuil AMU (Assistance à Maîtrise d'Usage)

- Leslie Gonçalves, co-gérante du groupe Seuil
- L'équipe d'AMU de chez Una ingénierie : Fabrice Birolleau et Suzanne Marrier.
- L'équipe d'architectes-urbanistes de chez Seuil architecture : Céline Roisnard.

6 ateliers ont été programmés entre novembre 2021 et mars 2022.

- **Atelier participatif n°1** : novembre 2021
Définir le cadre de la démarche, créer une dynamique de groupe et comprendre à l'échelle «macro*» les besoins et les usages du centre-ville de Marmande.
- **Atelier participatif n°2** : décembre 2021
Créer une dynamique d'échange et de propositions, comprendre les besoins et les usages, sur les quatre zones suivantes : la rue Charles de Gaulle, la place Clemenceau, la rue Abel Boyé et les accès au parking, la rue Palais et le square de la mairie.
- **Atelier participatif n°3** : janvier 2022
Restituer les résultats du questionnaire diffusé à l'échelle de la ville et les enjeux de mobilité sur l'ensemble du périmètre d'action du projet urbain. Récolter les préférences de divers scénarios : mobilité, devenir de l'existant, place du végétal et de l'eau, etc.

Compte-rendu des 3 premiers ateliers participatifs

L'objectif principal de l'Assistance à Maîtrise d'Usage est d'accompagner les projets de construction et de réhabilitation pendant et après leur réalisation, pour que les usagers les prennent bien en main, et par la suite les utilisent correctement.

C'est donc au travers d'ateliers participatifs et d'animations pédagogiques que l'équipe intervient.

Le « cercle mouvant »

Le 1^{er} atelier s'est ouvert par un «cercle mouvant». Cette animation permet de dynamiser le groupe, de s'identifier et de faire connaissance.



▲ Marmande - Conseil participatif novembre 2021
Crédits : Seuil

Travail sur carte périmètre «macro*»

Les réflexions se sont concentrées dans un premier temps sur un travail sur carte. Celui-ci a permis d'identifier des lieux fortement appréciés et au contraire les lieux peu appréciés. Dans un second temps, nous avons pu identifier des personnes cibles (personae).

Les réflexions ont porté sur six types d'usagers :

- Un enfant de moins de 13 ans
- Un jeune âgé de 13 à 18 ans
- Un habitant
- Une personne âgée/retraîtée
- Un professionnel
- Un touriste

Ainsi, chaque groupe de travail a listé des usages essentiels et des envies pour chaque personne cible.

* Périmètre «macro» : nous avons travaillé dans un premier temps sur le périmètre large du projet de réaménagement. C'est-à-dire recueillir un maximum de données, usages, besoins sur le vécu du centre-ville.

Traitement de l'information

Les lieux fortement appréciés

A l'échelle du centre-ville, nous avons pu repérer plusieurs lieux fortement appréciés. Tel que le parc de la Filhole, la place Clemenceau et le parvis de la mairie. Mais aussi, le cloître de l'église Notre Dame, le centre médiéval et le jardin des Droits de l'Homme. Pour chaque lieu, les usagers ont décrit les qualités de ces derniers :

- La présence d'eau, de végétal, d'ombrage, favorable à la fraîcheur du lieu,
- La présence d'animation, d'événements réguliers, de lieux culturels ou de commerces, dynamisant la ville,
- La mobilité et l'accessibilité, que cela soit avec des stationnements proches ou des navettes régulières,
- L'existence d'équipements variés, favorisant le multigénérationnel, le multi loisirs, les multi-usages et ainsi la mixité intergénérationnelle,
- Le patrimoine historique et les façades bien entretenues,
- La sécurité, particulièrement pour protéger les enfants des véhicules. Mais aussi pour prévenir de dangers (éclairage).

Les lieux peu appréciés

A l'inverse, certains lieux sont apparus comme peu appréciés ; l'entrée de la ville côté Nord-Ouest (Bordeaux), la place du marché, les boulevards devant la gare, la rue Charles de Gaulle et la rue de la Libération. Les usagers ont décrit, les manques ou défauts des lieux peu appréciés :

- Les nuisances sonores, qu'elles soient dues au trafic routier, aux attroupements ou aux fontaines,
- Les conflits d'usage entre les déplacements doux et les véhicules motorisés. Que ce soit la vitesse des véhicules sur les boulevards ou les dangers et la pollution qui y sont liés. Mais aussi, le manque d'espace d'arrêt pour les piétons,
- Les façades mal entretenues, les bâtiments vacants et les rues « tristes »
- Le manque de lisibilité : mauvaise signalisation / signalétique de ville. Et, à une circulation et des itinéraires peu évidents,
- La dégradation des voiries : les revêtements de sol irréguliers et dangereux, les différences de niveaux et le manque de rampes,
- L'absence de végétation, les îlots de chaleur en été et les éblouissements des sols trop clairs,
- Le mobilier mal agencé voir dangereux.

Travail sur carte périmètre «micro**»

Lors du 2^{ème} atelier, nous nous sommes concentrés sur le périmètre micro, c'est à dire sur la rue Charles de Gaulle, la place Clemenceau, la rue Abel Boyé et le parking « Les Cordeliers », la rue Palais et l'interface square de la Marie.

Des points de convergences ont pu être identifiés :

- Le souhait d'offrir davantage d'espace aux déplacements doux (piéton, vélo, etc),
- L'envie de préserver l'accessibilité des rues aux véhicules, avec une réflexion sur la piétonnisation de la section de la rue Charles de Gaulle, de la place Clemenceau,
- Le désir d'un mobilier urbain répondant à des usages multiples et proposant des espaces agréables et confortables à utiliser (ombragés, spacieux, abrités, conviviaux), un souhait d'embellir la ville,
- L'intention de limiter les stationnements en plein air pour les navettes de bus, pour les arrêts de courte durée, pour les emplacements livraisons et pour les PMR (personne à mobilité réduite),
- Le besoin d'une réflexion poussée sur le traitement des sols (non glissants et réguliers), des espaces pour sécuriser et fluidifier les flux...

- Le souhait de dynamiser le centre-ville par la diversité des services et une place permettant d'accueillir des animations.

**** Périmètre «micro» :** dans un second temps il s'agit de porter notre attention sur le périmètre resserré du réaménagement, c'est-à-dire recueillir les besoins et les usages de la place Clemenceau, et des rues Abel Boyé, Palais et Charles de Gaulle.



▲ Marmande – Conseil participatif janvier 2022
Crédits : Mairie

Un projet urbain nourrit par les ateliers participatifs



▲ Marmande – Conseil participatif janvier 2022 - Crédits : Archives municipales

Les «groupes de travail»

Lors du 3^{ème} atelier, organisé en quatre tables de travail, constituées de quatre groupes : deux groupes ont travaillé sur les scénarios d'inversion du parking souterrain, un groupe sur un scénario de mobilité sans inversion entrée/sortie du parking et un groupe dont le choix d'une inversion ou non de l'entrée/sortie du parking n'était pas défini.

Plusieurs points de vue ont émergé permettant de projeter et traduire les évolutions sur l'espace urbain. Comme la suppression ou la conservation de certains éléments :

- La fontaine et les pergolas
- L'aménagement et le profil des voies en fonction des différents scénarios de mobilité et de stationnement
- La végétalisation et la création d'îlot de fraîcheur
- Le choix des revêtements de sols
- Le choix du mobilier et de son implantation
- L'animation du centre-ville...

La présentation de plusieurs scénarios, issus du travail du conseil participatif a pour objectif de vérifier en parallèle les **faisabilités patrimoniales** (avis de l'Architecte des bâtiments de France). Mais aussi, **techniques** (consultation des services techniques) et **financières**.

Le but est de proposer un nouveau temps de co-conception citoyenne autour de la cohérence de ce projet.

Parallèlement à ces réflexions, il pourra être proposé une « période test » de 1 mois afin de vérifier le fonctionnement du schéma de mobilité du parking souterrain de la Place Clemenceau.

Le projet de réaménagement des rues Charles de Gaulle, Abel Boyé, Palais et de la place Clemenceau a pour vocation de structurer le centre-ville pour plusieurs décennies. Il se doit de répondre aux problématiques actuelles, mais aussi à venir.

Il est donc nécessaire que le projet urbain soit souple, flexible, réversible et évolutif pour rester compatible avec des changements futurs possibles.

Un projet urbain nourrit par les ateliers participatifs

C'est donc grâce à ces retours, que les architectes-urbanistes de l'agence Seuil architecture, accompagnés de l'agence d'architecture Global architecture, ainsi que des bureaux d'études GETUDE VRD et des paysagistes de ComplémentTerre, vont pouvoir établir des propositions d'aménagements concernant la restructuration de la Place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boyé et Palais.

La restitution des ateliers participatifs donnera lieu à une esquisse puis à des travaux. Ces derniers, auront été nourris des échanges avec les usagers, ceux qui pratiquent la ville au quotidien !

A suivre...



▲ *Marmande – La place Clemenceau*
Crédits : communication/mairie

- Réaménagement -

**CLEMENCEAU, BOYÉ
PALAIS, DE GAULLE**

**La Place
Clemenceau
va changer.
Construisons-la
ensemble.**



+ d'infos :

www.mairie-marmande.fr

**Le conseil participatif poursuit ses réflexions
les 7, 21 et 25 mars prochains.**

**La séance du vendredi 25 mars 2022 à 19h15
sera ouverte à l'ensemble des Marmandaises
et des Marmandais.**

**Vous souhaitez participer, n'hésitez pas
à vous inscrire auprès de
la direction citoyenneté
de la mairie de Marmande**

Tél. 05 53 64 81 00

cpcllemenceau@mairie-marmande.fr